

CHEZ NOUS



à Sarroux-Saint Julien



BULLETIN MUNICIPAL N° 13

DÉCEMBRE 2022

LE MOT DU MAIRE

Nous abordons cette fin d'année 2022 dans un climat anxiogène. Guerre en Ukraine, inflation, dérèglement climatique... Après la pandémie de Covid 19, et depuis des mois, des événements lourds et sombres se succèdent et ont un impact indéniable sur notre moral.

À Sarroux-Saint Julien, nous avons choisi d'agir plutôt que de subir ! Nous avons choisi d'affronter les véritables enjeux et de poursuivre notre action dans la cohérence, comme nous essayons de le faire depuis toujours. Ainsi, au niveau des économies d'énergie, nous perpéтуons le travail initié depuis des années. Nous avons mis en place de nombreuses autres mesures, notamment concernant les bâtiments publics. C'est la grande préoccupation de tous les maires depuis quelques mois : comment aborder l'hiver et finir l'année budgétaire face à la hausse vertigineuse des prix de l'énergie ?

Pour ne pas impacter notre budget déjà tendu, nous n'avons d'autre choix que de prendre des mesures pour réduire notre consommation énergétique. Les prévisions sont en effet inquiétantes : l'augmentation du coût de l'électricité est estimée entre 10 % et 30 % pour 2023. Pour tenter d'amortir le choc, la municipalité a décidé d'un plan d'urgence de sobriété énergétique, avec pour objectif une baisse de sa consommation.

Minutieusement élaboré par les élus sur proposition de la commission communale des finances, ce plan contient une série de mesures et d'actions réalisables



immédiatement pour produire un effet sur les factures énergétiques dès cet hiver. Ces mesures concernent toutes les sources d'énergie, électricité, chauffage, carburant, et tout le périmètre d'usage, bâtiments communaux, espace public, camion et tracteur communaux. La sensibilisation des associations et des habitants dans la même démarche d'incitation à la sobriété énergétique est parallèlement engagée. Voici les actions mises en œuvre dès cet hiver :

Bâtiments communaux (85 % de la consommation énergétique) :

➤ réduction de la période de chauffe (de novembre à avril) ;

DATES A RETENIR

- ♦ **Dimanche 4 décembre**
Foyer Rural : Assemblée générale
- ♦ **Mercredi 14 décembre**
A. L. S. H. : Portes ouvertes
- ♦ **Samedi 17 décembre**
A. L. C. : Théâtre, *Les pas perdus*
- ♦ **Dimanche 18 décembre**
Comité d'Animation : Concours de belote de Noël
- ♦ **Dimanche 22 janvier 2023**
Assemblée générale de la population, 10 h
Repas des Aînés, 12 h

VOS RUBRIQUES

- Page 2 - Conseil municipal / Salle Marcel-Bredèche
- Page 3 - Conseil municipal / Refuge animalier
- Page 4 - Conseil municipal / Éclairage public
- Page 5 - Conseil municipal / 11 novembre
- Page 6 - École / Les Amis des Reflets d'automne
- Page 7 - Tiers-lieu
- Pages 8 & 9 - Projet Saint-Nazaire
- Page 10 - Infos en vrac
- Page 11 - A. L. S. H. / Comité d'animation
- Page 12 - Foyer Rural du plateau bortois
- Page 13 - La Dordogne... / Ping Sarroux-Saint Julien
- Page 14 - A. L. C. / Qi Gong
- Page 15 - A. L. C. / Comptage des cerfs
- Page 16 - Judo-Club / État civil

➤ baisse de la température du chauffage à : 16° C dans la salle de sports ; 19° C dans les bureaux, école et centre de loisirs, 20° C dans la MAM ;

➤ meilleur contrôle des horaires d'utilisation de la salle de sport et rationalisation des usages ;

➤ fermeture de la salle Marcel-Bredèche pour non-conformité de sécurité.

Espace public (11 % de la consommation) :

➤ réduction de la durée d'éclairage public

➤ extinction des éclairages ornementaux sur les bâtiments publics comme l'école des Alouettes.

Éco-gestes du personnel communal :

➤ contrôle de l'extinction des bureaux, des écrans, des terminaux d'ordinateur, des photocopieurs et imprimantes le soir et le week-end ;

➤ contrôle de l'extinction des éclairages dans les pièces et les bâtiments vides ;

➤ mutualisation des espaces, éviter de chauffer des bâtiments quasiment vides à certaines périodes.

Transition énergétique : l'ambition municipale à plus long terme :

➤ plan stratégique de transition énergétique : objectif 2030, réduction de 40 % de la consommation (loi ELAN) ;

➤ remplacement des candélabres anciens restants par de la technologie LED ;

➤ réduction de l'intensité lumineuse de l'éclairage public ;

➤ isolation thermique de la mairie et remplacement de la chaudière ;

➤ rénovation complète de la salle Marcel-Bredèche ;

➤ révision de la stratégie en matière de fauchage.

En conclusion, cette crise, comme toutes les crises, nous pousse à nous adapter et de facto à changer nos habitudes.

Je vous souhaite à chacun et chacune d'entre vous, et surtout à tous nos enfants, une très belle fin d'année, sereine et pleine de joie. Que ce temps de fête soit un moment de bonheur et de solidarité partagés en famille ou entre amis.

Xavier Gruat

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du JEUDI 2 JUIN 2022

Absents : Jean-Paul Alphonsout excusé et donnant procuration à Jean-Paul Basset ; Jean-Paul Legrand ; Patricia Pradel excusée et donnant procuration à Hervé Massias ; Sandra Sibial excusée et donnant procuration à Stéphanie Moncourier.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19 h 30. Sophie Dupont est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal délibère sur les questions suivantes à l'unanimité :

– il décide de souscrire un contrat de prêt avec le Crédit Agricole pour un montant de 150 000 € pour 68 trimestres ;

– il annule la délibération du 19 mai 2022 relative à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin au lieu-

dit Combret. En effet le nouvel article L.161-10-2 du CRPM (nouvelle loi 3DS) correspond à la demande de régularisation dudit chemin rural ;

– il vote la décision modificative N°1 du budget assainissement ainsi que la décision modificative N°1 du budget communal ;

– il opte pour la modalité de publicité par affichage des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel.

Le conseil municipal examine des demandes d'achat de parcelles au Longeard. Le Conseil retient certains critères d'attribution et privilégie l'entente entre les divers requérants. A défaut, la parcelle reste communale. De plus, des parcelles contenant du petit patrimoine resteront propriété de la commune.

La campagne de fauchage a commencé et un premier bilan est fait.

Des négociations sont en cours concernant le contrat d'alimentation électrique de l'école des Alouettes.

De plus, l'étude des consommations laisse apparaître des problèmes à la salle Marcel-Bredèche.

La composition des bureaux de vote est faite. Des électeurs de la commune seront contactés pour compléter les permanences.

Une coiffeuse devrait s'installer dans le tiers lieu.

Une réunion avec les habitants du lotissement du bourg de Sarroux sera organisée concernant les bruits de voisinage.

M. Jean-Paul Basset fait le compte rendu d'une réunion avec la responsable collectivité d'Orange qui rappelle que toute difficulté sur la couverture mobile doit faire l'objet d'une déclaration.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 15.*

FERMETURE DE LA SALLE MARCEL-BREDÈCHE

Sous la pression de la Commission de sécurité et : « Considérant que les conditions de sécurité pour recevoir du public ne sont pas remplies par l'établissement dénommé salle Marcel-Bredèche, non conforme aux normes de sécurité en vigueur », M. le Maire a donc pris, en date du 28 octobre 2022, un arrêté (Arrêté municipal N° 2022-31) prononçant la fermeture au public de la salle Marcel-Bredèche.

Cette décision n'affecte que très peu l'activité associative, puisque les différentes activités se déroulant dans cette salle ont été transférées dans les autres salles de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Absents : Patricia Pradel excusée ; Jean-Paul Legrand, donnant procuration à Jérôme Ferinczek.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19 h 30. Jean-Paul Basset est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal délibère sur les questions suivantes :

- constate, en vue d'une régularisation cadastrale, la désaffectation et prononce le déclassement du domaine public communal de parcelles à Combret en vue de son transfert dans le domaine privé de la commune, précise que le déclassement envisagé ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique et autorise la cession des dites parcelles ;

- autorise l'achat de parcelles à Combret pour finaliser la régularisation cadastrale évoquée dans la première délibération ;

- approuve l'acquisition, auprès de Maxime Georges Pouilhe, d'une parcelle à Saint-Nazaire. Cette délibération fait suite à celle du 18 juin 2021 actant l'achat de cette parcelle auprès de Mme Marie-Pierre Galeyrand et au décès de celle-ci ;

- approuve le rapport de la CLECT en date du 31 mai 2022 relatif à l'évaluation des charges transférées ;

- approuve la modification statutaire de Haute Corrèze Communauté et les nouveaux statuts ;

- décide qu'aucune augmentation ne sera appliquée au loyer des logements communaux vu l'article 159 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

- autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition du Foyer rural salle Henri-Bonnet avec Haute-Corrèze Communauté aux dates définies dans la convention dans le cadre de l'accueil du RAPEI ;

- valide la vente du lot du Suc de Rouge cadastré 218C1580 pour une contenance de 2011 m² pour un prix de 7.00 €/m² ;

- décide de faire procéder aux formalités de publicité du transfert des biens immobiliers des anciennes communes à la commune nouvelle de Sarroux-Saint Julien par acte authentique.

La contractualisation 2023-2025 sera évoquée par la commission des finances et celle des bâtiments communaux convoquées pour le 12 septembre 2022.

Le conseil évoque les pistes à envisager pour inscrire la commune dans une politique énergétique vertueuse. Le Syndicat de la Diège sera sollicité pour une étude sur les bâtiments communaux. Concernant l'éclairage public, des efforts sont à consentir et envisager de restreindre les horaires voir de le supprimer dans certaines zones, comme l'ont fait de nombreuses communes.

M. le Maire remercie MM. Alphonsout, Basset et Massias pour les travaux de la nouvelle cour de récréation des Alouettes qui fait l'unanimité chez les enseignants, parents et enfants. Il en profite

pour les remercier de leur implication dans les divers travaux faits à l'école.

La réunion de pré-rentree avec le personnel communal et les enseignantes augure une belle année et M. le Maire transmet les remerciements de l'équipe pédagogique pour la participation financière de la mairie.

Sophie Dupont fait un compte rendu de la dernière réunion du SMAT concernant le détachement de la maîtresse. La commune faisant partie du SMAT, elle attend de la part de celui-ci un compte-rendu des causes de la fermeture de la « paillote » des Aubazines.

Un compte rendu est fait par Daniel Gauthier et Sandra Veillat respectivement sur l'AG des associations *La Voix des sectionnaires de la Vedrenne* et *Les Bois de Saunat*. La première s'est réunie suite au décès de M. Gérard Desir. M. Vincent Sommaire a été élu président.

Concernant l'association des bois de Saunat, les revendications sont nombreuses et les conseillers ont été pris à partie. Réponse sera faite. M. le Maire rappelle, comme confirmé par mail par la Sous-préfecture, que ces associations n'ont légalement aucun rôle officiel dans la gestion des sections.

A la demande des habitants, une étude sur la vitesse dans le bourg de Sarroux, au niveau du lotissement, a été réalisée et conduit le Conseil départemental à la pose, à titre expérimental, d'une chicane. Une autre étude est en cours sur la route départementale au Chassang.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22 h 15.*

Refuge animalier bortoïs

L'assemblée générale du Refuge animalier bortoïs s'est tenue le 24 septembre dernier. L'association n'ayant pu se mettre en conformité avec les exigences de rénovation sanitaire imposées par la Direction des Services Vétérinaires de la Corrèze, on se dirige donc vers une fermeture de la fourrière au 31 décembre prochain. Il en résultera d'importants problèmes pour les communes. En effet, le refuge de Riom-es Montagnes ne possède pas d'équipe d'intervention, Égletons n'a que trois box fourrière, Tulle est débordé de demandes et Brive, en tant que fourrière municipale, n'opère que sur

son bassin. Fonctionnant avec des horaires de bureau, les fourrières privées n'interviennent pas le soir ni le week-end. Éloignées géographiquement quand les propriétaires veulent aller chercher leur animal, leurs tarifs sont également plus onéreux que ceux de l'association.

En juin dernier, Pierre Chevalier, le président de Haute Corrèze Communauté avait adressé à la Préfecture une demande de prorogation de l'arrêté de fermeture, courrier resté sans réponse. Pierre Chevalier dit réfléchir à une solution qui passerait par des acteurs privés.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

Absents : Jacques de Carvalho excusé, donnant procuration à Jean-Pierre Lacombe ; Jean-Paul Legrand, excusé donnant procuration à Nicolas Jouve ; Patricia Pradel excusée, donnant procuration à Jean-Paul Basset ; Sandra Sibial ; Lionel Vittori excusé, donnant procuration à Jérôme Ferinczek.

En préambule à la séance du conseil et en lien avec la délibération n° 8 de ce jour, Marion Barreau, cheffe de projet patrimoine HCC, fait une présentation du projet de réaménagement du Site de Saint-Nazaire. M. le Maire la remercie vivement pour son investissement depuis le premier jour dans ce beau projet.

La séance est ouverte à 20 h. Jean-Paul Basset est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal délibère sur les questions suivantes :

– valide la vente du lot du Suc de Rouge cadastré 218C1582 pour une contenance de 1856 m² pour un prix de 7.00 €/m². Il s'agit du dernier lot du Suc de Rouge.

– sursoit à statuer sur la demande d'acquisition d'une parcelle à Vaux. Une

proposition de découpage parcellaire va être soumise à la demanderesse.

– annule les délibérations des demandes d'achat de parcelles au Longeard. la commune n'a pas pour vocation de créer des troubles et de porter atteinte à la quiétude dans ses villages. M. le Maire expose que malgré la réunion de concertation préalable à la vente entre plusieurs demandeurs et ayant abouti à un consensus, des dissensions sont apparues suite à l'annonce de ces ventes ;

– autorise M. le Maire à signer avec Haute-Corrèze Communauté la convention de mise à disposition du site patrimonial de Saint Nazaire, d'intérêt communautaire dans le cadre d'une opération de réaménagement puis de son entretien régulier ;

– valide la vente de « L'école des Vialles » cadastrée 218A58, 218A59 et 218A1409 pour une contenance respective de 689 m², de 577 m² et de 1044 m² pour un prix de 95 000 €.

M. le Maire annonce la réception des travaux de voirie. La campagne de point à temps est également achevée.

Les travaux du tiers lieu avancent.

Un ralentisseur a été posé à titre expérimental jusqu'en décembre 2022 devant le lotissement du bourg de Sarroux. Ce dispositif pourra être pérennisé selon le

retour d'expérience. Une limitation de vitesse à 50 km/h va être instaurée sur la VC50 du Chassang à Sauliac. Sont évoqués des difficultés liées à des stationnements dangereux et de visibilité sur cette même voirie. Des problèmes récurrents de stationnement sont constatés à l'école des Alouettes.

M. le Maire évoque l'entretien avec Margot Canini et Arthur Castilla de Haute-Corrèze Communauté.

L'association *La Voix des Sectionnaires de la Vedrenne* a remis un courrier faisant état de propositions dans la gestion de la section.

M. le Maire rappelle enfin la présentation du livre de Jacques Antraigue, figure emblématique de la commune.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22 h 15.*



CONSULTATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme vous le savez, nous sommes en période de crise énergétique. Les tarifs de l'électricité ne cessent d'augmenter, en particulier pour les collectivités qui ne bénéficient plus du bouclier énergétique, contrairement aux particuliers. Aussi après plusieurs interventions au cours des dernières années sur notre réseau d'éclairage public (boîtiers de synchronisation Astro, réduction des plages d'éclairage, etc.), nous envisageons de réduire à nouveau les plages horaires, voire de couper totalement l'éclairage comme l'ont fait de nombreuses communes corréziennes.

Nous souhaitons associer nos administrés à cette décision par le biais de cette consultation.

Merci de cocher la case correspondant à votre choix et de retourner le coupon ci-dessous à la mairie avant le 15 décembre.



coupure à 20 h 30 ☐

coupure totale ☐

pas de changement le soir ☐

allumage à 7 h ☐

pas d'éclairage le matin ☐

pas de changement du tout ☐

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du JEUDI 13 OCTOBRE 2022

Absents : Jean-Paul Legrand excusé, donnant procuration à Jérôme Ferinczek ; Jean-Pierre Lacombe excusé, donnant procuration à Nicolas Jouve ; Lionel Vittori excusé, donnant procuration à Hervé Massias ; Stéphanie Moncourrier excusée, donnant procuration à Sandra Sibial.

La séance est ouverte à 19 h 30. Hervé Massias est désigné secrétaire de séance.

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal du dernier conseil.

Le conseil municipal délibère sur les questions suivantes et décide d'approuver le tableau récapitulant les travaux et investissements prévus pour la période 2023-2025 pour la commune de Sarroux-Saint Julien et de le soumettre au Conseil départemental pour examen de la contractualisation 2023-2023. Les subventions départementales seront ainsi attribuées pour cette période.

M. le Maire rappelle que la priorité est de la rénovation énergétique des bâtiments communaux et que pour compléter le dispositif départemental, serait priorisée une DETR sur ces bâtiments en 2023. La salle Marcel-Bredèche va faire l'objet d'une fermeture administra-

tive au 31 octobre 2022. En plus d'être une passoire thermique, elle n'est surtout plus conforme aux normes de sécurité en vigueur. Une réunion est organisée le 28 octobre pour les associations utilisatrices des salles du bourg de Saint Julien.

Par ailleurs, le conseil décide :

- de déclasser la réserve incendie de Saunat étant considéré l'état de la réserve incendie de Saunat non compatible avec les impératifs des Services de Secours Incendie ;

- de donner son accord de principe pour la réhabilitation de l'aire d'envol de parapente sud-ouest de la commune sous condition d'approbation d'un prévisionnel financier pour définir la répartition des charges entre le comité départemental de la Corrèze de la Fédération Française de Vol libre et la commune.

À ce stade du conseil, René Dézieux quitte la séance, mécontent des options du conseil en matière de voirie.

Des interventions vont être faites par l'employé communal à Saunat après la Toussaint notamment sur le bac à eau et le panneau de lieu-dit.

Des panneaux manquants dans certains lieux-dits et des signalisations routières ont été commandés.

Concernant les travaux en cours sur les bâtiments communaux, la peinture des huisseries de la mairie devrait être

terminée pour la fin du mois. L'intérieur du tiers lieu est au stade de la pose des sols. Le conseil va bientôt devoir examiner les candidats pour le restaurant.

Étant considéré les hausses considérables du coût des énergies, la baisse des thermostats dans les bâtiments communaux devient un impératif. Parallèlement à ces mesures, il est proposé par certains conseillers de réduire voire de supprimer l'éclairage public. La population va être consultée par voie de sondage.

Des tentatives de conciliation sont organisées pour résoudre des difficultés de voisinage.

Un compte rendu est fait de diverses assemblées générales, conseil d'administration et rendez-vous :

- de AG de l'association Les Amis des Reflets d'Automne et du Refuge Animalier Bortois,

- de CA de l'Instance de Coordination de l'Autonomie,

- de venue de Mgr. l'Évêque qui s'est montré particulièrement intéressé par la réhabilitation du chemin de croix de Saint-Nazaire,

En espérant que les conditions sanitaires le permettent, le repas des aînés est programmé pour le 22 janvier sous réserve de disponibilités de salle et de traiteur.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 50.*

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

M. le Maire et le conseil municipal tiennent à remercier le corps enseignant et les élèves de l'école des Alouettes pour leur participation aux cérémonies du 11 novembre.

Saint-Julien



Sarroux



ÉCOLE

Une nouvelle année commence aux Alouettes

Cette année, l'école accueille 59 élèves de la Petite Section à la Grande Section.

Le groupe scolaire des Alouettes a connu de nombreux changements. En effet, suite à des évolutions dans leurs vies personnelles, MMes Léonard et Heim, qui enseignaient dans l'établissement, ont demandé une mutation, qui s'est vue exaucée, l'une pour la Creuse et l'autre pour la Cantal. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur carrière et tout l'épanouissement possible.

En cette rentrée, l'école accueille donc deux nouvelles enseignantes. Mme Debaisieux qui a déjà enseigné durant 15 ans en école maternelle. Elle a maintenant en charge la classe de maternelle des Alouettes. Elle accueille des élèves de Petite Section, Moyenne Section et une partie des élèves de Grande Section, pour un effectif total de 21 élèves. Des élèves de Toute Petite section rejoindront la classe au mois de janvier.

Mme Besse qui a, auparavant, assuré des fonctions de directrice sur la circonscription d'Ussel et enseigné depuis une vingtaine d'années en cycle 2 et en cycle 1, devient l'enseignante de la classe de Grande Section, CP et CE1 avec un effectif de 22 élèves.

C'est avec la plus grande joie que nous accueillons ces nouvelles enseignantes parmi nous.

Mme Coupelon, qui fait sa troisième rentrée sur l'école, garde la classe des CE2, CM1, CM2 avec 16 élèves.

Mme Delphine Bayol, qui a déjà exercé sur l'école, complète l'équipe. Elle est à l'école deux jours par semaine, assurant le complément de service de Mme Debaisieux.

Cette année, même si les gestes de précaution et de vigilance restent de rigueur, le protocole COVID est très allégé et les activités de l'école ont pu reprendre normalement. Dans le courant de l'année, les élèves assisteront à des concerts dans le cadre des Jeunesses Musicales de France, iront au cinéma et participeront à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP.

Pour la cérémonie du 11 novembre, les élèves du CP au CM2 étaient invités à chanter la Marseillaise. Ce fut un moment émouvant pour chacun des participants.

Voici donc une nouvelle année qui débute sous les meilleurs auspices !



Frédérique Besse, Céline Coupelon et Marie Debaisieux

Les Amis des Reflets d'automne



L'association a réuni une soixantaine de personnes pour la projection du film *Le Temps des forêts*, un film documentaire de François-Xavier Drouet de 2018 qui dénonce la « mal-forestation » et la monoculture forestière résultant d'une sylviculture industrielle.

N'oubliez pas, Noël approchant à grand pas, pourquoi ne pas déposer le livre *Mon chez moi* au pied du sapin ? L'association a plusieurs projets pour l'année 2023.

Le président ainsi que tous les membres vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Pour tous renseignements, contactez-nous *via* la page Facebook « Amis des reflets d'automne », ou *via* notre adresse mail : lesamisdesrefletsdautomne@orange.fr.

TIERS-LIEU

Les travaux du tiers-lieu (ancienne mairie-école de Saint-Julien) avancent et l'ouverture des locaux aura lieu dans le courant du premier semestre 2023.

Conformément à l'engagement pris par la municipalité de redynamiser le bourg de Saint-Julien, cette réhabilitation intervient suite à la fermeture de l'école et de la mairie lors de la création de la commune nouvelle. Cette opération, s'élevant à 631 032 € TTC hors mobilier, cofinancée par l'État, le Département et la Commune, vise à conforter notre attractivité.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architectes Quatro Architecture qui a déjà été en charge des travaux de l'école des Alouettes : les entreprises retenues conformément à la réglementation sur les marchés publics sont les suivantes :

- ◆ Établissements Michaël Raïa,
- ◆ Entreprise Gouny et fils
- ◆ Gouny TMB,
- ◆ SARL Rios,
- ◆ SARL Besse Jean-Claude,
- ◆ SAS Albessard Chassagnat,
- ◆ SARL Chanut et fils,
- ◆ SAS Électricité Tazé,
- ◆ SAS Magrit,
- ◆ Mattioz TPB,
- ◆ SAS Horis,
- ◆ Bonnet-Thirode GC.

Les prestations sont conformes à nos attentes et la municipalité est pleinement satisfaite de soutenir l'économie locale à travers le portage de cette opération par les entreprises du secteur.

Le calendrier initial du projet est tenu, les travaux touchent à leur fin. L'aménagement mobilier des praticiens et du restaurant se dérouleront comme prévu au premier trimestre 2023.

En début d'année, la commission communale en charge du dossier, va étudier les différentes candidatures en vue de l'exploitation du restaurant. Un cahier des charges strict régissant une carte proposant des produits locaux issus de nos territoires en circuit court sera établi, ainsi qu'une charte sur l'amplitude d'ouverture et les conditions d'exploitation.

Concernant le pôle médical, différentes rencontres sont prévues lors du premier semestre 2023, afin de présenter le projet et son intégration dans le maillage territorial de santé avec les praticiens et professionnels du secteur. Différentes pistes sont à l'étude, installation kinésithérapeute, psychomotricienne, etc...

Concernant l'installation d'un médecin, un partenariat entre plusieurs praticiens est envisagé. Nous devons nous positionner quant à son statut libéral ou salarié ! Là aussi les choses devraient se décanter dans le courant du premier semestre 2023.

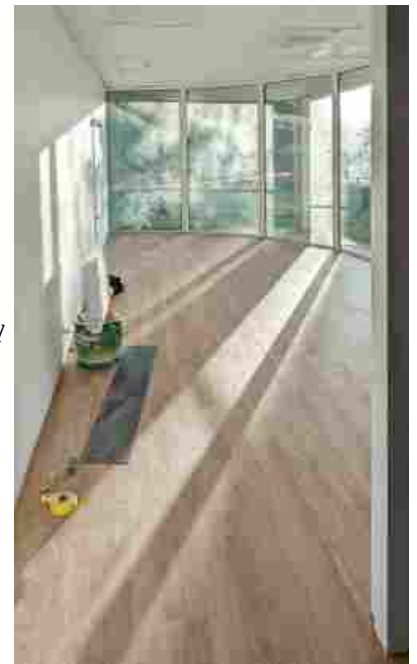


La cuisine

La salle du bar



Le cabinet médical



La deuxième salle de restauration

SITE DE SAINT NAZAIRE

Arrivée au site.



Le sentier botanique.

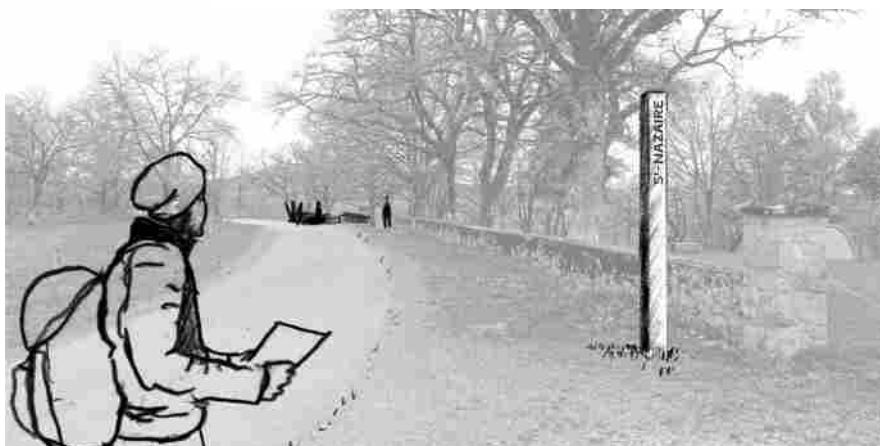


Patience et longueur de temps... Après maintes péripéties dont vous avez pu suivre le déroulement dans les pages de votre bulletin municipal, la réhabilitation de site de Saint-Nazaire est enfin sur les rails. Ce chantier devrait commencer dès cet automne, hors période de nidification des oiseaux, et devrait être achevé au printemps prochain.

À l'origine initié sous l'égide de l'ancienne communauté de communes Val et plateaux bortoïs, c'est Haute-Corrèze Communauté qui gère à présent le site et sera le maître d'œuvre de ce chantier. Nous ne remercierons jamais assez Marion Barreau pour son implication dans l'avancement et la réalisation de ce réaménagement.

En plus du financement détaillé, vous trouverez dans ces deux pages, extraites du document de travail de HCC, quelques photos du futur aspect de notre site de Saint-Nazaire, l'un des sites majeurs et emblématiques de la Haute-Corrèze.

Entrée du site.



Le belvédère du rocher





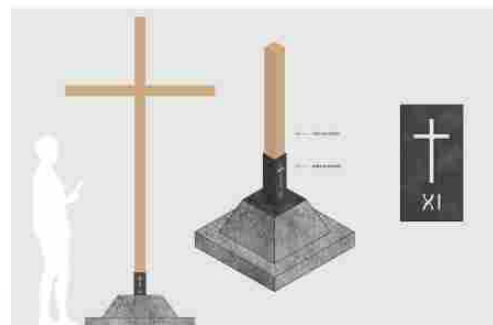
Les marches du sentier.



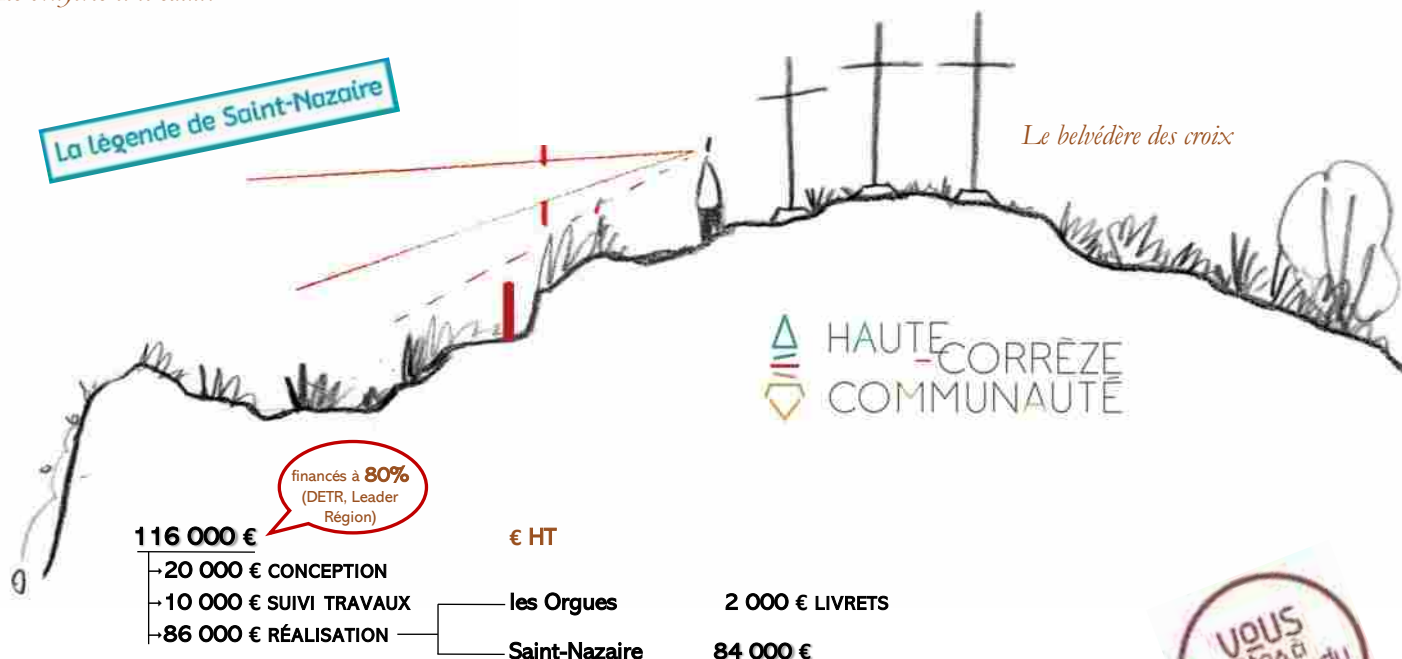
La plateforme des chênes



Les bruyères et le saint.



La restauration des croix



Reste à financer (par HCC)

- 4 000 €** restauration mur en pierre sèche
 - 8 000 €** rénovation statue Saint-Nazaire
 - 9 000 €** possible signalétique complémentaire
- > chantier participatif de jeunes en cours d'organisation été 2023
 - > proposition d'appel à don avec la Fondation du Patrimoine
 - > proposition de sollicitation d'un financement EDF



INFOS « EN VRAC »

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	sur demande
14 h - 17h	14 h - 17h	-	14 h - 17h	14 h - 17h	-

Mairie de Sarroux-Saint Julien  76, le bourg de Sarroux, 19110 Sarroux-Saint Julien



05-55-96-04-07



sarrouxsaintjulien@orange.fr

<https://www.sarroux-saint-julien.fr/>



Sarroux-Saint-Julien



➤ AIDANT CONNECT

À compter du 15 décembre, le vendredi de 10 h à 12 h, Sophie Collette, titulaire du statut d'« aidant connect », peut vous assister en mairie, dans vos démarches administratives sur internet. Merci de prendre rendez-vous auparavant.

➤ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA POPULATION

L'Assemblée générale de la population (vœux) se tiendra le **dimanche 22 janvier à 10 h** à la salle omnisports et s'achèvera par le verre de l'amitié.

➤ CHICANE

À titre expérimental et suite à la demande de nombreux riverains, le département de la Corrèze a mis en place jusqu'à fin décembre une chicane de ralentissement à l'entrée du bourg de Sarroux.

➤ DÉFIBRILLATEURS

Un nouveau défibrillateur vient d'être installé à l'école et celui de la salle Marcel-Bredèche a été transféré à la salle omnisports.

➤ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les interventions et réparations sont effectuées par le Syndicat de la Diège deux fois par an. La dernière intervention a eu lieu le 14 novembre. Merci de signaler en mairie tout dysfonctionnement en précisant l'adressage de la maison la plus proche et le type de panne constatée.

➤ REPAS DES AÎNÉS

Comme à l'accoutumée, dans le prolongement de l'Assemblée générale de la population, le Repas des Aînés aura lieu le **dimanche 22 janvier à 12 h** au Foyer Rural salle Henri-Bonnet. Les invitations seront distribuées courant décembre.

➤ RÉUNION AVEC LES HABITANTS DE SAUNAT

Une réunion avec les habitants de Saunat a eu lieu le 9 novembre, afin de faire le point de plusieurs actions concernant le village, plus particulièrement le déclassement de la réserve incendie, en accord avec le SDIS.

Rappelons que la commune est seule gestionnaire et décisionnaire pour les biens de section.

➤ RÉSEAUX

Les réseaux **Bavard'âge** et **Voisineurs** recrutent.

Ces réseaux de bénévoles permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées. N'hésitez pas à vous inscrire au **05 55 93 49 10**.

➤ TERRAIN À VENDRE

La commune met en vente, au bourg de Sarroux un lot de terrain à bâtir situé face à la mairie.

➤ TRI SÉLECTIF

En décembre, HCC va envoyer à chaque foyer une lettre expliquant les nouvelles consignes de tri applicables à partir de janvier 2023. Ces consignes sont nationales, des campagnes d'information seront menées *via* la presse, la télévision, les réseaux sociaux, etc.

Actuellement en Corrèze nous produisons environ 280 kg par habitant et par an de déchets et il faudrait parvenir aux environs de **170 kg par habitant et par an...** Et en arriver très vite à **75 % de recyclage**.

Des sanctions sont prévues en cas de non-respect des nouvelles consignes de tri.

Des travaux de peinture ont été réalisés sur les volets et les portes de la mairie.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'ALSH a ouvert ses portes durant toute la durée des vacances d'automne. Les enfants du plateau bortois, au nombre de 16 en moyenne, ont pu participer aux activités proposées par Stéphanie et Betty sur les thèmes de l'automne et du fantastique. Des ateliers créatifs, sortie cinéma, patinoire, chasse aux fantômes, maquillage et boum d'Halloween ont été réalisés pour le plus grand plaisir des enfants dans une ambiance familiale d'entraide et de partage !

Petit remerciement à « Gero art deco » qui est intervenue pour un atelier maquillage d'halloween, son talent artistique et son esprit convivial ont été très appréciés de tous ! A refaire !

L'ALSH ouvrira ses portes **le mercredi 14 décembre** à partir de **14 h**, nous vous attendons nombreux !

Contact : Stéphanie, *aux heures de bureau uniquement.*

☎ : 06-87-40-20-05 / alsh.stjulienpresbort@orange.fr



COMITÉ D'ANIMATION

Malgré le peu de monde au repas suivi du bal et l'impossibilité d'allumer le feu de Saint-Jean, nous ne nous sommes pas découragés et avons enchaîné sur une nouveauté en partenariat avec Haute-Corrèze Communauté et Festival Millesources et Dordogne, le 15 juillet : animation pour les centres de loisirs de Haute-Dordogne, balade musicale, sur le site de Saint-Nazaire, repas et concert avec le Quintet Bacchus. Nous comptons bien renouveler l'expérience l'année prochaine pour donner suite à cette jolie rencontre et pour compléter notre offre musicale dans de nouveaux registres.

Pour la fête des 6 et 7 août, vide-grenier (*notre photo*) et marché artisanal ont connu une belle fréquentation pour la satisfaction des exposants installés à l'ombre des arbres de Saint-Nazaire. Après le repas nouvelle formule (menu à composer : entrée, viande, légumes et dessert à mixer à l'envie selon le goût et le budget de chacun), la programmation de musique électro a connu un vif succès. Les concerts se sont déroulés dans une ambiance

conviviale et bon enfant jusqu'au petit matin grâce à la soupe à l'oignon concoctée dans la nuit par Roro.

Tout s'est gaiement terminé autour du casse-croûte de midi, amplement mérité par nos joyeux fêtards pour le coup de main donné au nettoyage du site. Vous pouvez retrouver les vidéo faites ce soir là sur YouTube : LIMOUZI Stream.

Le dimanche après-midi, 21 équipes se sont affrontées pour le concours de pétanque remporté par Jean-Claude et Philippe.

Nous tenons à nous excuser auprès des personnes qui se sont déplacées le 4 septembre pour le concours de belote annulé au dernier moment.

Le comité a fait une soirée Halloween le 29 octobre où sorcières et loups-garous présents n'ont jeté de sort à personne puisque les bonbons et sucreries distribués les ont contenté.

Le 18 décembre un concours de belote de Noël est prévu à la salle omnisports à 14 h. Nous vous attendons nombreux !

Bien entendu, les personnes qui auraient de nouvelles idées, envie de s'investir ou de donner un coup de main même ponctuel sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter !



FOYER RURAL DU PLATEAU BORTOIS

Après un vide grenier du 26 juin annulé de fait le matin même par une météo exécrable, celle-ci s'est montrée beaucoup plus favorable pour le week-end de **fête pour la Saint-Barthélemy** les 27 et 28 août.

Samedi dès potron-minet, le vide grenier a attiré de nombreux chineurs ; à la mi journée, grillades, frites et gaufres apportaient réconfort à tous.

Plus tard les joueurs de pétanque se sont affrontés dans un concours très relevé pendant que le bal musette battait son plein dans la salle Henri Bonnet pour le plaisir de nombreux danseurs conquis par l'accordéon de Stéphane Damprund.

Enfin la soirée débutait par un copieux repas préparé par « Le petit cochon » servi par les membres du Foyer Rural, puis une soirée Disco se terminait tard dans la nuit pour le plaisir des grands comme des plus jeunes.

Dimanche, dès l'après-midi les évolutions des cavaliers et des rapaces de la compagnie Hippogriffe ont ravi un public nombreux et enthousiaste. Il n'est pas de Saint-Barthélemy sans musique, chacun a pu apprécier Les Gounauds de Bort qui ont brillamment représenté de la plus belle façon notre folklore régional.

La course aux ânes toujours indécise et spectaculaire est venue en conclusion de ce week-end de fête sur le plateau bortoïs.

Le dimanche 30 octobre, sous un temps quasi estival, le **marché des fruits d'automne** de Sarroux-Saint-Julien a connu un énorme succès populaire.

La foule a apprécié l'éventail des produits proposés. Les fruits locaux et maintes autres richesses ont fait le bonheur de chacun.

Des artistes ont présenté leurs savoir-faire : sculpture sur bois, paniers ou encore fleurs séchées, etc. Sans oublier les livres récemment parus : Marie-Louise Antraigue a présenté l'ouvrage familial, *Itinéraires d'un instituteur de campagne* en hommage à son époux ; et Jean-Louis Veillat a dédié son dernier livre, intitulé *Mon chez moi, Balades au cœur de mon terroir*.

Les Croqueurs de pommes de la Corrèze ont profité de l'occasion pour informer le public sur les différentes variétés qu'ils ont su préserver.

La générosité avait toute sa place avec le stand de l'Association des écoliers qui vendait différents produits pour financer, entre autres, les sorties scolaires.

Chacun a apprécié les crêpes et autres gaufres ainsi que le jus de pommes fabriqué sur place grâce aux bénévoles du Foyer rural.



La compagnie Hippogriffe

LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES

Quoi de nouveau depuis juin ?

Les projets sont en grande partie terminés :

L'hébergement à Laval-sur-Luzège est opérationnel, « l'itinéraire » a déjà ses fans. un reportage sur France3 Aquitaine est passé en septembre ; pour ceux qui ne l'ont pas vu, il est sur le site de l'association

Le pod à Saint Nazaire a accueilli cet été des inconditionnels de la randonnée et malgré un mois d'août caniculaire, les retours sont toujours très positifs, les commentaires sur le livre d'or en sont la preuve

Pour le fête de Saint-Julien, en partenariat avec le Comité d'Animation, nous avons organisé une petite randonnée et même si il n'y avait pas foule, les participants furent très satisfaits ; ils ont pu apprécier le repas et les festivités – après l'effort le réconfort.

Les reconnaissances sur la rive gauche sont terminées. Le président et les bénévoles ont parcouru les 245 km sur neuf jours, avec une moyenne de dix participants par jour. La bonne humeur et la rigolade étaient de mise, malgré les difficultés présentes à chaque kilomètre.

La rive gauche est aussi magnifique que la rive droite ; les points de vue qui pour la plupart sont communs aux deux rives sont pourtant très différents, mais que nos paysages sont exceptionnels !

Nous vous tiendrons bien sûr au courant lorsque le parcours sera ouvert à tous : 245 km pour un dénivelé positif de 8 400 m.

Les boucles pour aller d'une rive à l'autre, au nombre de cinq, ont également été mises au point.

L'association tient encore à remercier toutes les personnes qui par leurs actes ou par leurs paroles apportent un réconfort, une aide, un conseil ou même une anecdote aux randonneurs. Sachez qu'ils nous en font part et que cela n'a pas de prix pour nous... Ces retours nous confortent dans le bien fondé de l'existence de « La Dordogne de villages en barrages » !

Patricia Pradel



PING SARROUX - SAINT JULIEN

Notre **assemblée générale** s'est tenue au mois de juillet. Après avoir remercié la municipalité pour sa subvention et le prêt de la salle omnisports ainsi que toutes les personnes ayant aidé à la réussite de la tombola et du concours de belote, le président Luc Hérault a dressé le bilan de la saison écoulée.

Le bilan financier est satisfaisant grâce à une gestion rigoureuse. Les participations aux différents challenges départementaux ont vu nos équipes obtenir des résultats honorables avec même une victoire au Challenge Catania.

Il en a été de même en championnat, les équipes 1 et 2 se classant 3^e dans leurs poules et l'équipe 3 finissant en 6^e position. Le bureau a été renouvelé dans son intégralité, à savoir :

Président : Luc Hérault (plus jeune président de France)

Secrétaire : Thomas de Mijolla

Secrétaire adjoint : Jean-Pierre Clota

Trésorier : David Floret

La nouvelle saison a commencé par le challenge Marc Pradel qui a obtenu son succès habituel avec la victoire de Thomas de Mijolla.

En championnat, après des débuts très prometteurs et suite à des absences simultanées de joueurs cadres, l'équipe 1 engagée en Pré-régional a subi deux défaites et est rentrée dans le rang. L'équipe 2 occupe une

place en milieu de tableau dans une poule B très relevée de 2^e division. Quant à l'équipe 3 dont le rôle est surtout de permettre au plus grand nombre de jouer, elle est actuellement en 4^e place de sa poule de D3. A l'heure actuelle, il reste 2 rencontres de championnat à disputer pour terminer la phase 1 en espérant qu'elles nous soient favorables.

D'autre part le club rappelle que les entraînements pour les jeunes ont lieu les mardis à partir de 18 h 30 et les mardi et vendredi à partir de 20 h 30 pour les adultes à la salle omnisports.

Notre équipe 1



ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE

Les activités de l'Association Loisirs et Culture se sont déroulées tout au long de l'année en restant fidèles à ses propositions.

Suite à la fermeture de la salle Marcel-Bredèche, nous avons changé de lieu nos animations, hormis **le tir à l'arc** assuré par Jean-Paul Breton qui se déroule toujours à la salle omnisports (voir article joint).

La gymnastique douce proposée par Evelyne de Mi-jolla (06 88 06 58 97) a lieu désormais à la salle omnisports, le jeudi à partir de 18 h 30.

La belote animée par Jean-François Manzagol (06 75 48 28 22) réunit des retraités heureux de se retrouver le jeudi de 14 h à 17 h dans la salle Henri-Bonnet.

La bibliothèque tenue par Françoise Breton (05 55 96 86 84) est désormais installée au sein de l'ancienne école de Sarroux et ouvre au public le jeudi de 14 h à 17 h, ou sur rendez-vous.

L'atelier d'occitan animé par Jean-Pierre Lacombe (06 88 96 19 52) a lieu le premier jeudi du mois de 15 h à 18 h dans la salle Henri-Bonnet.

L'atelier théâtre des « Tréteaux du Plateau » dispensé par Marie-Françoise Delposen (07 85 96 02 85) offre la possibilité de travailler sur des textes de théâtre dans les locaux de l'ancienne école de Sarroux, le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30.

C'est au mois de décembre que le public passera une heure avec Denise Bonal, autrice des *Pas perdus*, pièce publiée en 2000. Entrons en gare, lieu des au revoir, des adieux, des retrouvailles, lieu des interrogations et de tous

les espoirs, lieu des larmes, des serments hâtifs, des derniers sourires, des paroles vite oubliées ou pas... Voici la gare déclinée sous toutes ses formes, grouillante d'humanité !...

Les prochaines représentations auront lieu :

- mercredi 7 décembre à 19 h à la médiathèque d'Ussel,
- mercredi 14 décembre à 19 h au Foyer de Neuvic,
- vendredi 16 décembre à la médiathèque de Ydes,
- **samedi 17 décembre à 19 h, salle Henri-Bonnet.**

En dehors de ces activités régulières, l'ALC a organisé sa traditionnelle semaine d'**exposition d'« Art et d'Artisanat »** (photo de gauche) à Saint-Julien dans la salle omnisports, du samedi 6 au 15 août 2022 pour laquelle un public nombreux est venu apprécier les différents objets présentés.

Le dimanche 2 octobre, la **12^{ème} Journée du Livre** (photo de droite) s'est tenue à la salle omnisports. 28 auteurs (un record) ont proposé leurs ouvrages à un public toujours fidèle. À 15 h, salle Marcel-Bredèche, Jean-Pierre Lacombe est revenu sur la genèse de son dernier ouvrage dans une conférence intitulée « *Le pays de Bort, terre d'oc*, histoire d'un ouvrage collectif ».

Le stand de Marie-Louise Antraigue a été particulièrement visité avec la publication de l'ouvrage *Itinéraires d'un instituteur de campagne* de feu Jacques Antraigue.

Le 29 octobre, ce fut un **après-midi Champignons** réussi, sous la férule du mycologue **Benoît Peyre** : sortie en forêt, goûter discussion, conférence sur les champignons, un programme bien rempli !

Joyeuses fêtes de fin d'année et longue vie à l'Association Loisirs et Culture de Sarroux-Saint Julien.



QI GONG

Le Qi Gong c'est nourrir le corps et l'esprit par du mouvement, de la respiration et de la conscience à ce qui est.

Être actif de sa bonne santé, voilà un beau projet !

Les cours sont ouverts à tous, le mercredi entre 19 h 15 et 20 h 15 à la salle omnisports.

Renseignements et inscriptions auprès de **Xavier Mioque** (photo ci-contre) 3^e Duan Diplôme d'éducateur sportif. Contact au **06 84 71 24 61**.



Les Archers de Sarroux-Saint Julien

La section « Tir à l'arc » de l'Association Loisirs & Culture comprend sept archers, deux jeunes et cinq adultes dont Jean-Paul Breton, responsable et entraîneur.

Initiation et entraînement ont lieu dans la salle omnisports où un mur de tir a été aménagé. Pendant la saison de tir à l'extérieur, l'entraînement se passe dans le pré qu'Éric Mialaret met gracieusement à notre disposition.

Les archers font aussi partie de la compagnie « La Flèche de la Sumène » où ils ont leur licence FFTA, qu'ils représentent dans les concours et qui nous fournit du matériel.

Les archers de Sarroux-Saint Julien ont participé aux concours extérieurs 2022 suivants :

Châtel-Guyon (63), le 9 avril (avec de la neige) : J.-P. Breton 1^{er} des super-vétérans.

Artonne (63), le 14 mai : Mathéis Gatignol 2^e des poussins ; J.-P. Breton 2^e des super-vétérans.

Brive, le 22 mai : Mathéis Gatignol 1^{er} des poussins.

Saignes, le 5 juin : Mathéis Gatignol 1^{er} des poussins ; Dylan Heurtaux 1^{er} des minimes ; Alain Auriac 2^e des super-vétérans.

Tulle, le 12 juin : Mathéis Gatignol 2^e des poussins ; Dylan Heurtaux 2^e des minimes ; J.-P. Breton 2^e des super-vétérans.

Malemort, le 19 juin : Mathéis Gatignol 1^{er} des poussins ; Dylan Heurtaux 2^e des minimes ; J.-P. Breton 2^e des super-vétérans.

Sallanches (74), le 2 juillet : Championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes, Mathéis Gatignol, sélectionné, gagne la médaille d'argent des poussins.

Enfants, jeunes, adultes, seniors venez essayer le tir à l'arc à Saint-Julien, contactez Jean-Paul Breton 06 08 17 69 14

➡ **Initiation enfants** : pour les enfants de l'école à partir de 8 ans. Séance tous les mercredis de 15 h à 16 h, salle omnisports. Transport par les parents. Inscriptions sur place.

➡ **Entraînement jeunes** : pour les 8 à 16 ans maîtrisant les bases et intéressés par la compétition, séance tous les mercredis de 16 h à 17 h 30, salle omnisports. Transport par les parents. Inscriptions sur place.

➡ **Entraînement adultes** : initiation et entraînement, compétition. Séance tous les lundis 16 h à 17 h 30 et de 18 h à 19 h 30, salle omnisports. Inscriptions sur place.



Comptage des cerfs en Artense

Pour la quatrième fois après les années 2004, 2009 et 2015, les fédérations départementales des chasseurs de la Corrèze et du Cantal ont organisé un comptage de cerfs par la méthode des observations par corps, le week-end des 1^{er} et 2 octobre 2022 sur le massif de l'Artense.

À la salle Henri-Bonnet de Sarroux-Saint Julien était installé le PC opérationnel où étaient collectées tous les résultats des observations, et la gestion de l'intendance de tous les points de comptages des 41 communes concernées.

Les chalets des Aubazines ont été réservés pour héberger tout le personnel organisateur des fédérations ainsi que les bénévoles, dont certains étaient même logés chez l'habitant.

Sur 41 communes (15 en Corrèze et 26 dans le Cantal) 4 prospections ont été réalisées : le samedi matin et le sa-

medi soir, ainsi que le dimanche matin et le dimanche soir. Ce sont près de 800 participants qui ont prospecté les bois de la région durant ces deux jours.

1.702 animaux différents ont été recensés sur les 41 communes (837 côté Cantal et 865 côté Corrèze).

Sur notre secteur le nombre d'animaux différents vus par commune est de : 28 sur Bort ; 62 sur Confolent ; 46 sur Margerides ; 108 sur Monestier ; 226 sur Saint-Étienne-aux-Clos ; 17 sur Saint-Victour ; 56 sur Sarroux-Saint Julien ; 70 sur Thalamy.

Cette opération s'est déroulée dans un esprit de convivialité mais aussi d'échanges entre les chasseurs locaux, les bénévoles venus parfois de très loin, et les professionnels des nombreuses fédérations de chasseurs qui ont encadré l'opération.

Les fédérations des chasseurs de la Corrèze et du Cantal remercient toutes les personnes qui ont contribué à cette opération de grande envergure ainsi que les municipalités et les sociétés de chasse qui ont mis à disposition les salles et les hébergements, et qui ont œuvré au bon déroulement de cette opération.

Jean-Paul Alphonsout



JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

Au Forum des associations de Bort-les-Orgues, le stand du judo-club a été tenu, la journée complète, par Georges et Sébastien Fonmartin, qui ont également eu les honneurs d'une interview pour RBA.

Stage sportif départemental benjamin et minime à Brive : Alban Jaly et Bastien Fonmartin ; encadrant : Sébastien Fonmartin.

Réunion départementale de rentrée des dirigeants à Brive : Laurent Rastier en représentant du JCU et JCPB.

Tournoi régional benjamin de la Corrèze à Brive (Nouvelle Aquitaine et Occitanie) : Bastien Fonmartin se classe 5^e sur 36 en moins de 34 kg dans la catégorie avec le plus de participants. Il s'incline en demi-finale. Alban Jaly s'incline en moins de 46 kg. Coach : Sébastien Fonmartin.

Coupe Culture judo à Brive : Bastien Fonmartin obtient un trophée, il se classe 3^e.

Stage sportif interdépartemental « Limousin » au centre sportif de Bugeat pendant 3 jours : Bastien Fonmartin en stagiaire ; Sébastien Fonmartin faisait partie de l'encadrement.

Stage sportif interclubs du Judo club du plateau bortoïs au dojo de Bort. Au programme : randonnée aux Orgues, renforcement musculaire et courses, pique-nique, sport collectif, judo technique debout et sol, randori et tate, arbitrage puis jeux pour clôturer le stage.

32 jeunes étaient présents (Ussel, Peyrelevade, Meymac, Sarroux-Saint Julien et Bort). Stage encadré par Sébastien Fonmartin, Mickael Bernardin et Laurent Rastier. Les participants du club : Alice et Bastien Fonmartin, Emma Delahaye, Alexandrine Portal, Lila Sanz, Alex Couturier, Lucie Bertolo, Antoine Depras, Meije Duguet et Alexandre Sylvie.

Sébastien Fonmartin a encadré l'ensemble des manifestations.

Venez essayer le judo et le taïso !
DEUX SEANCES D'ESSAI GRATUITES (judo et taïso)
Ouvert à tous dès 3 ans et demi jusqu'aux adultes
AVEC PRÊT D'UN KIMONO POUR LE JUDO.
Pour plus de renseignements, contactez :
Sébastien FONMARTIN (diplômé d'État) au 06-19-92-27-65

Sébastien, Alban
et Bastien au dojo
de Brive.



MARIAGES

Le 6 août, de Sabrina CAILLAVEL et de Stéphane TROUCHE ;

le 10 août, de Jeanne-Elise TRYOEN et de Maxime AODJ ;

le 13 août, de Séverine DAURELLE et de Nicolas FARGES.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères
condoléances aux familles de :

Michel BRUNOOGHE,

Charles GUILLAUME,

Pierre HAROT,

Marie LABAUZE épouse VERKINDEREN,

Claude SAUVIAT épouse BESSE,

Jean-Louis MONTEIL,

Georges VERNANGEAL.

RÉDACTION

(hors articles associations)
Jean-Paul Basset, Sophie Collette,
Christine Gauthier, Daniel Gauthier,
Nicolas Jouve, Jean-Pierre
Lacombe, Hervé Massias, Pascale
Vezat

PHOTOS

(hors articles associations)
Jean-Paul Basset, Nicolas Jouve,
Jean-Pierre Lacombe, Hervé
Massias, Jean-François Miallet,
Jean-Louis Veillat, Stéphanie
Viallard

SARROUX
SAINT-JULIEN
Communauté Nouvelle



Patrimoine de Sarroux-Saint-Julien,
noyer et four au Chassang.